

Rapport Moral de l'assemblée générale de l'association Accueillir Ensemble en Chartreuse

Le samedi 26 janvier 2019 à St Laurent du Pont

Rappel des objectifs de départ et des principales étapes :

Depuis décembre 2015 le collectif d'habitants, "Accueillir Ensemble en Chartreuse" s'est donné pour mission l'hébergement temporaire et le soutien aux personnes en situation de demande d'asile.

Ces personnes ont fui leur pays car leur vie y est en danger. Elles sollicitent auprès de l'État français une protection, procédure qui les engage dans des démarches administratives longues visant à reconnaître les menaces dont elles sont victimes.

Le collectif a commencé à accueillir des personnes en situation d'exil, dans les familles en mars 2016.

Il est en relation étroite avec l'ADA (Accueil Demandeurs d'Asile), Association loi 1901 qui a pour mission l'accueil et l'accompagnement : aide aux démarches administratives, soutien psychologique, domiciliation, préparation aux audiences, rédaction des recours et la défense des droits des demandeurs d'asiles.

Il fonctionne à ce jour avec environ soixante-dix familles, dont certaines accueillent en hébergeant, d'autres en participant à des services, déplacements, repas... Actuellement, nous accueillons une personne en attente d'un logement en Centre Accueil Demandeur d'Asile. Cette personne a dans un premier temps été accueillie dans les familles puis est depuis décembre 2018 logée dans l'appartement loué par l'association. Depuis mars 2016 nous avons accueilli plus d'une quinzaine de demandeurs d'asile qui désormais poursuivent leur procédure à Grenoble, Paris, Chambéry.

Depuis le 06 décembre 2017, le collectif est constitué en association loi 1901 du même nom.

En soutien à l'action du collectif d'habitants de Chartreuse qui accueillent des migrants, cette association a pour objet d'œuvrer à l'organisation et à la gestion d'hébergements mis à disposition par toute personne morale, publique ou privée, en Chartreuse. Elle se donne donc pour mission de leur proposer un hébergement à titre temporaire, et de faciliter leur intégration sociale. Elle agira autant que nécessaire en liaison avec les pouvoirs publics et en lien avec d'autres associations engagées dans le même domaine d'action. L'association a aussi pour objet toute autre activité connexe en vue de favoriser l'accueil et l'intégration de toute population migrante.

L'assemblée constitutive a désigné, pour le conseil d'administration, membres de la présidence collégiale et conformément aux statuts : • Thomas-Guerraoui Nathalie • Weber Alain • Riom Arnaud • Bayet Jeanne Marie • Verriez Edwige • Montagnat Rentier Edmée • Bully Jean-Pierre

Son siège est fixé au Centre Social des Pays du Guiers, 1 rue Charles Hérold à Saint Laurent du Pont

Vertus et enjeux locaux du projet, liens avec d'autres acteurs/actions (collectifs isérois)

Depuis le début de nos actions, en tant que collectif et puis comme association, nous avons pu constater une réelle volonté de beaucoup d'habitants de Chartreuse, d'apporter une aide, un hébergement. Cette mobilisation, quelle que soit son intensité et sa durée, est indispensable pour fabriquer de l'hospitalité : chacun d'entre nous, par sa volonté de s'informer et d'agir quand cela est possible (malheureusement parfois nous sommes impuissants face aux situations administratives ou humaines inextricables) contribue à rendre possible l'accueil. Cette expérience, même modeste, nous donne des arguments afin de faire œuvre de pédagogie autour de nous : C'est la première et seule chose que chacun de nous, quel que soit son temps ou ses moyens matériels, peut faire : s'informer puis expliquer, argumenter auprès de son entourage familial, amical, professionnel... afin que l'ignorance des situations que vivent ces personnes qui ont fui, ne fabrique pas de l'intolérance et du rejet à leur égard, alors qu'ils viennent chercher une protection dans notre pays. Partout en Isère et en France des collectifs, associations comme les nôtres, ont vu le jour ces dernières années, replaçant l'hospitalité dans la sphère privée, comme cela a été longtemps le cas dans l'histoire. Nous ne pouvons et ne devons pas nous substituer au rôle des états ni des collectivités. Nous pouvons, en tant que relai modeste et temporaire, contribuer à une société où ce ne sont pas les préjugés et les manipulations de l'opinion à des fins électorales, qui décident du sort des personnes fragilisées par l'exil.

Remerciements par ordre chronologique : les familles de tout le massif qui aident à tous les niveaux et se rendent disponibles, l'association Accueil Demandeurs d'Asile pour l'accompagnement administratif indispensable, les donateurs privés et le CCAS de ville de St Laurent du Pont, le Centre Social des Pays du Guiers qui apporte un soutien logistique et humain très important, le Cinéma le Cartus pour son accueil lors des ciné-débat depuis 2 ans, et Radio-couleur Chartreuse qui nous reçoit régulièrement pour diffuser nos informations et projets.

Informations diverses (actions collectives en mars à Grenoble et Autrans) et possibilités d'échanges et questions/réponses avec l'assemblée autour notamment du contexte global : migrations, conflits et éléments de politique européenne & française en matière « d'accueil ».